

Calendrier de la formation

Module 1

Mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 novembre 2024.
Mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024.

Module 2

Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 janvier 2025.
Mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 février 2025.

Module 3

Mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mars 2025.
Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 avril 2025.



Année 2024-25



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38
E-mail : contact@irtess.fr
www.irtess.fr

N° FORMATION PROFESSIONNELLE 26210346921

Formation à la Fonction Tutorale

Tuteur
Maître d'apprentissage
Formateur de terrain



FORMATION A LA FONCTION TUTORALE

Les formations des professionnels du travail social sont construites de façon très solide sur l'alternance intégrative, qui garantit que les apprenants acquièrent et **développent de leurs compétences professionnelles par un travail complémentaire entre l'OF (organisme de formation) et les terrains de stage**. La formation à la fonction tutorale que nous proposons depuis des années permet d'accompagner l'évolution générale du dispositif de formation des travailleurs sociaux, en donnant à l'expérience professionnelle et à la pratique de terrain, toute leur dimension formative. Elle accompagne un mouvement de reconnaissance du statut d'opérateur de formation à part entière pour les terrains de stage avec le développement actuel de l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) qui sera introduite dans notre nouveau projet de formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage.

Elle vise également à étayer les employeurs dans leur stratégie de recrutement des nouveaux professionnels en accompagnant le **développement de l'apprentissage** par la formation des maîtres d'apprentissage.

La formation à la fonction tutorale propose de vous soutenir dans le développement des compétences suivantes :

- Accueil du stagiaire.
- Elaboration d'outils d'accompagnement du stagiaire.
- Réflexion sur l'organisation apprenante.
- Evaluation du stage.
- Soutien aux équipes qui accompagnent les stagiaires.
- Communication avec les centres de formation.

Tous les professionnels du champ éducatif, social et médico-social quel que soit leur niveau peuvent entrer en formation de tuteur.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, utilisation des situations d'accompagnement des participants, apports méthodologiques, travail avec le centre de ressources documentaires.

Cette formation correspond au premier module de la formation de formateur de terrain qui fait l'objet de l'arrêté du 22 décembre 1998.

Elle peut être reconnue par l'université et ouvrir à une préparation allégée d'un diplôme de niveau II (licence professionnelle de formateur en milieu professionnel en 200h).

Modules de formation

Module 1 : module de base (40h)

Objectif

Assurer et organiser l'accompagnement de parcours personnalisés de formation dans un contexte institutionnel précis en collaboration avec les établissements de la formation professionnelle.

Contenu indicatif : les principes de l'alternance, organiser le parcours du stagiaire, accompagner et évaluer.

Module 2 : module d'approfondissement (40h)

Objectif

Approfondir la posture de tuteur pour renforcer la dimension partenariale dans l'accompagnement des stagiaires.

Contenu indicatif : travail sur les référentiels métiers, création d'outils d'accompagnement, sensibilisation à la démarche d'explicitation, élaboration de situations d'apprentissage.

Module 3 : tuteur référent (40h)

Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques, organisationnelles et managériales nécessaires à l'exercice d'une triple fonction : l'organisation des stages à partir des besoins de l'apprenant et des ressources de l'environnement professionnel, la co-construction des savoirs avec les centres de formation et la supervision des équipes engagées dans l'accueil d'apprenants en site qualifiant.

Contenu indicatif : le site qualifiant, ses ressources, élaboration de dispositifs de formation, partage d'expériences.

Intervenants

- Professionnels de la formation et universitaires.
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale.
- Formateurs de l'IRTESS.

Lieu

IRTESS, Dijon

Coût de la formation *

500 € par module soit 1 500 € pour l'ensemble de la formation (facturation à l'heure, soit 120h x 12,50 €)

Adhérents OPCO SANTE
11,50 €/h soit 460 € le module
* tarifs 2024

Durée

120 h (3 jours / mois)

Calendrier 2024-25

Début en novembre 2024

Voir calendrier au recto

Renseignements

Evelyne HIVAR (responsable)

03 80 72 64 61

ehivar@irtess.fr

Inscriptions

Nathalie FEUVRIER

(secrétariat)

03 80 72 64 98

nfeuvrier@irtess.fr